

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 220-2015
Type d'intervention: Motion
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2015.RRGR.874

Déposée le: 07.09.2015

Motion de groupe: Oui
Motion de commission: Non
Déposée par: PS-JS-PSA (Brunner, Hinterkappelen) (porte-parole)
PS-JS-PSA (Zäch, Burgdorf)
PS-JS-PSA (Zybach, Spiez)
Cosignataires: 0

Urgence demandée: Oui
Urgence accordée: Oui 09.09.2015

N° d'ACE: du
Direction: Direction de la police et des affaires militaires
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Accueil des réfugiés: mise en place d'un système d'incitation pour les communes

Le Conseil-exécutif est chargé de mettre en place un système d'incitation pour les communes qui accueillent des réfugiés.

Développement :

Un conflit indigne oppose le canton et les communes dans l'attribution des réfugiés. Ce sont eux qui en souffrent.

Les réfugiés ne sont pas seulement une charge. Ils n'arrivent pas de leur pays les mains vides : ils ont des connaissances, du savoir-faire et des compétences. Ce sont des concitoyens comme les autres. Il ne faut plus les obliger à endurer et à courber l'échine, mais leur proposer une société qui sait exploiter leurs ressources et les accueillir les bras ouverts.

Le Conseil-exécutif pourrait par exemple, dans le cadre du système d'incitation, organiser un concours pour les communes. Celles-ci pourraient se porter candidates à l'accueil et l'intégration

de réfugiés. Elles déposeraient un projet concernant l'hébergement, l'emploi et la formation. En contrepartie, elles obtiendraient un vaste soutien administratif, logistique et financier.

D'après le Secrétariat d'Etat aux migrations, 30 000 demandes d'asile environ seront déposées en Suisse cette année. Les structures d'hébergement sont actuellement conçues pour environ 30 000 personnes. La Suisse dispose donc de suffisamment de places pour accueillir ces requérants et requérantes d'asile, mais l'aide des communes est nécessaire.

Il faut partir du principe que la crise des réfugiés est loin d'être terminée. D'après les prévisions, quelque 1000 personnes pourraient affluer en Suisse chaque semaine. Berne est un grand canton qui devra accueillir toujours plus de réfugiés. Il s'en voit attribuer actuellement 125 par semaine.

Les événements tragiques auxquels nous assistons montrent bien qu'il est urgent de trouver des solutions durables. Il faut tout d'abord aider ces personnes qui ont quitté leur pays au péril de leur vie. Mais il faut aussi trouver de nouvelles solutions qui permettent d'utiliser leurs ressources et de leur procurer des conditions de vie acceptables.

Le canton doit dès lors mettre en place un système d'incitation pour les communes disposées à accueillir des réfugiés.

Motivation de l'urgence :

Nous assistons à une véritable tragédie. Nous sommes dans l'impasse en ce qui concerne l'hébergement des réfugiés. Il faut trouver de nouvelles solutions.